

À mesdames et messieurs les journalistes.

Contact : Indiquez un numéro de téléphone pour pouvoir être joint *pour fournir un éventuel complément d'information.*

Pour donner des heures sup, on ferme des postes et on surcharge des classes ...

Les paradoxes en politique sont parfois surprenants et cruels. Au moment même où le Président de la République et son gouvernement se mobilisent (ou font mine de se mobiliser) pour défendre et sauvegarder les 595 emplois d'Arcelor Mittal en Moselle, les dotations en heures d'enseignement (DGH) tombent dans les établissements, faisant apparaître l'ampleur du plan de suppression d'emplois, organisé et planifié par les mêmes, dans l'Education Nationale.

Certes, il y a déjà des semaines que le gouvernement a « planté le décor » (suppression de 20 000 emplois par an pour les quatre ans à venir !). À l'occasion du CTPA (Comité Technique Paritaire Académique), le recteur vient de dévoiler les dotations pour la rentrée 2008 dans les établissements de notre académie. Il prévoit de supprimer l'équivalent de 286 emplois. Ainsi, pour les lycées, la prévision 2008 par rapport à la situation actuelle fait état de la suppression de 106 emplois pour 111 élèves de moins : la calculatrice du recteur, c'est : 1 élève de moins = 1 poste de moins ! Pour les collèges, 165 emplois (près de 3000 « heures poste ») sont supprimés dans notre académie et 2500 heures supplémentaires (l'équivalent de 142 emplois) sont à distribuer !

Mais, au-delà des annonces, les effets se font concrètement sentir dans les établissements. Les collègues voient se dessiner les énormes problèmes engendrés par des classes chargées qui ne risquent pas de désempaler (rappelons que notre académie est déjà l'une des plus mal dotées en nombre d'élèves par enseignant ... Vous avez dit paradoxe ?). Les quelques dispositifs pédagogiques maintenus (soutien, travail en petits groupes...), en consentant beaucoup d'efforts par ailleurs, se meurent, faute de moyens. Le travail des enseignants en dehors des classes, qui s'alourdit d'année en année, n'est quasiment plus rémunéré.

La grande nouveauté reste cependant l'application, dans notre ministère, du célèbre slogan du candidat Sarkozy pendant la campagne présidentielle : « travailler plus pour gagner plus ». Ainsi, dans notre académie, pour la rentrée 2008, les collègues devront se partager l'équivalent de 233 postes en heures supplémentaires (et un paradoxe de plus !).

La recette est simple, pour augmenter le pouvoir d'achat d'enseignants dont tous s'accordent à dire (gouvernement compris) qu'il a sérieusement chuté, on « dézingue » plusieurs postes dans les établissements et ceux qui restent se partagent le gâteau !

Les calculs peuvent commencer dans les établissements. Ces suppressions de postes, dans les nombreux cas où elles ne pourront s'appliquer à des enseignants ou CPE prenant leur retraite, imposeront à de nombreux personnels la recherche d'un nouveau poste, parfois très loin de l'affectation perdue.

Quant aux élèves, il faudra qu'ils s'habituent à avoir des classes pleines, des enseignants qui préparent leurs cours dans un laps de temps diminué, avec moins de disponibilité et d'écoute.

Dans notre établissement *indiquez ici le nombre d'élèves par classe, l'évolution de l'effectif global des élèves, le nombre de postes fermés et l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires*

Nous refusons cette logique dommageable pour tous, élèves et enseignants. Nous demandons le rétablissement des postes supprimés et la revalorisation de notre métier sur la base d'une augmentation du point d'indice et non sur l'alourdissement des charges de travail au détriment des conditions de travail des élèves et des personnels !